

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

FINITION

C.A.P. Plâtrerie Plâtres et préfabriqués

DOSSIER RESSOURCE

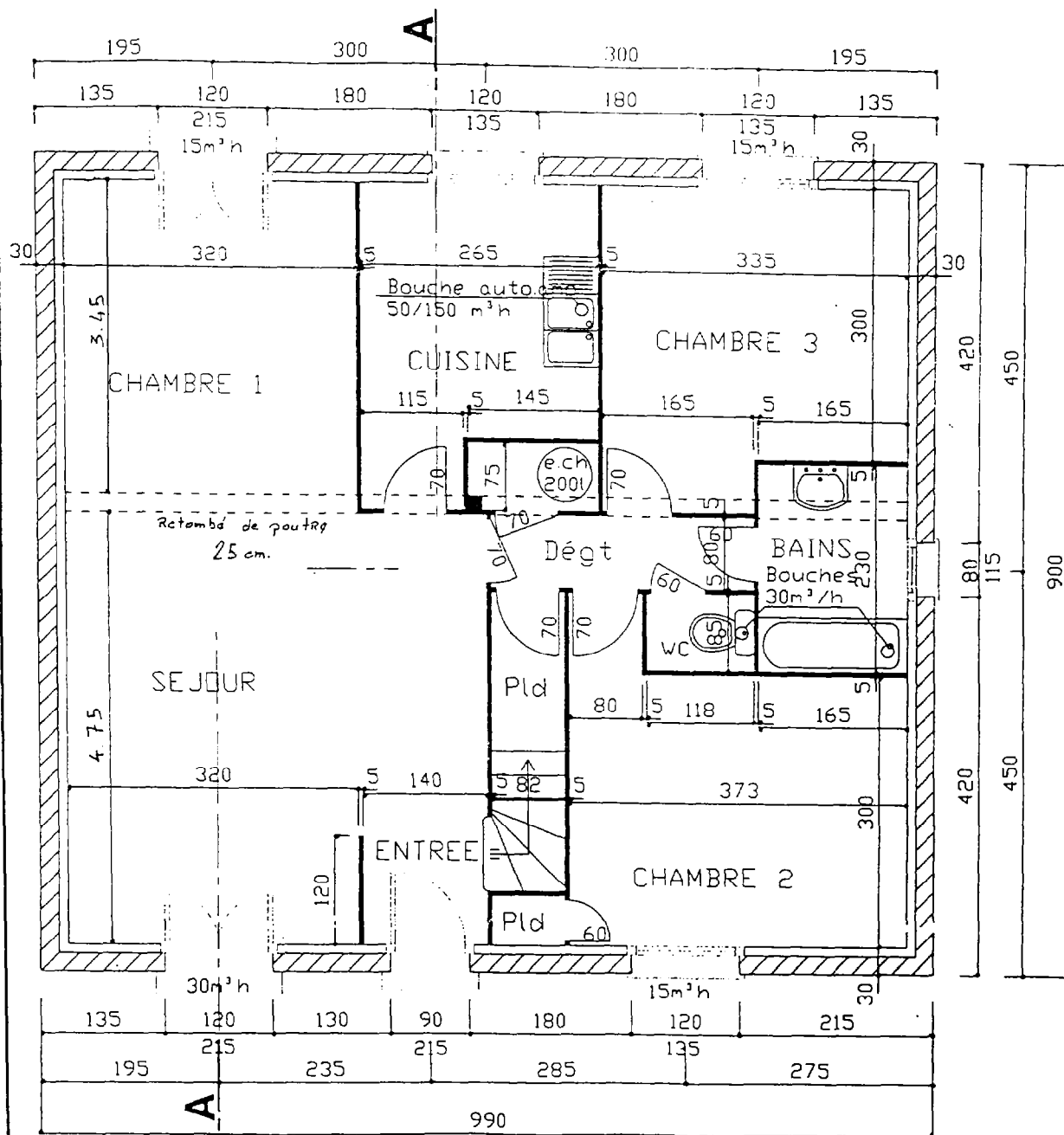
Ce dossier contient les documents « DR » :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------|
| 1 / 8 : Page titre | 5 / 8 : Façades |
| 2 / 8 : Vue en Plan rez-de-chaussée | 6 / 8 et 7 / 8 : CCTP |
| 3 / 8 : Vue en plan étage | 8 / 8 : Fiche technique |
| 4 / 8 : Pignon et coupe verticale | |

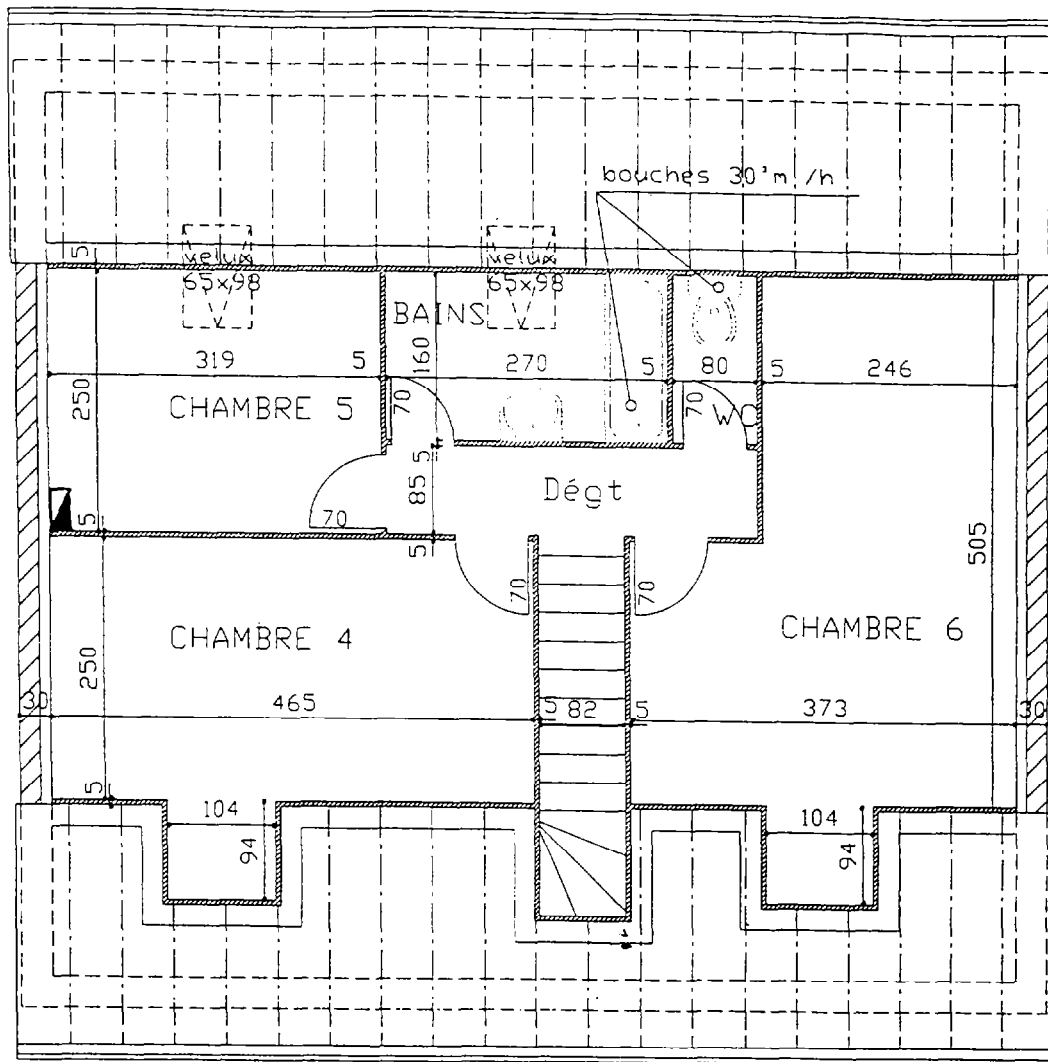
CE DOSSIER CONCERNE L'EPREUVE EP1 ECRITE

Document DR 1 / 8

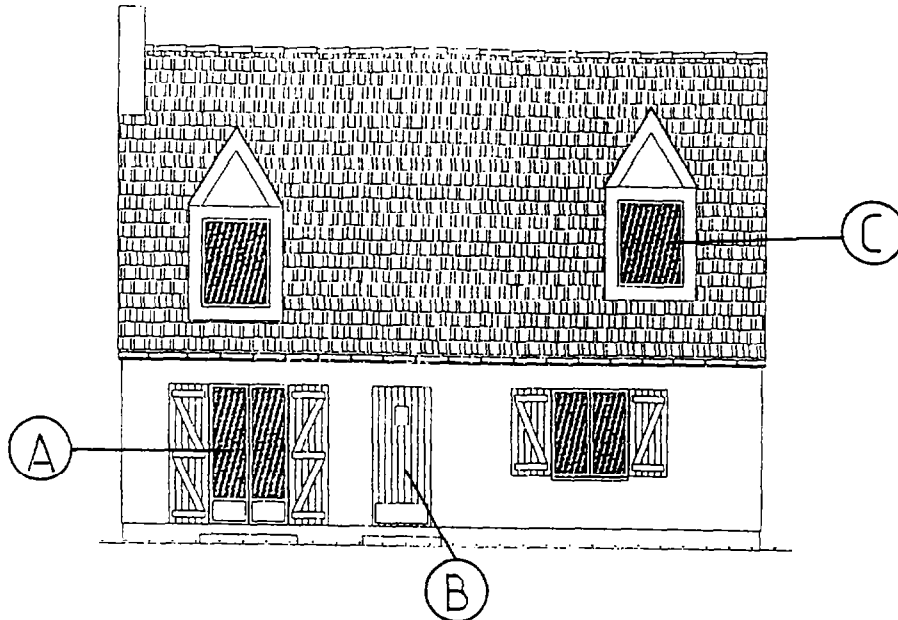
PLAN DU REZ DE CHAUSSEE



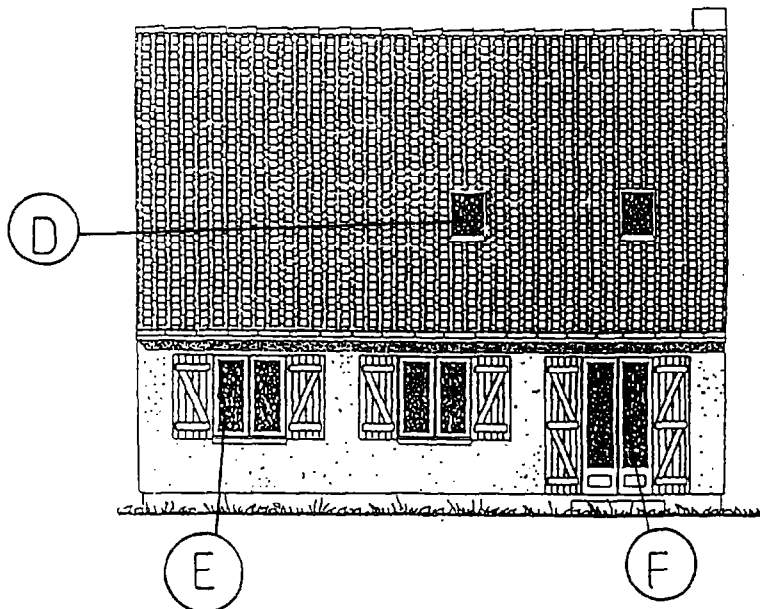
PLAN DE L'ETAGE



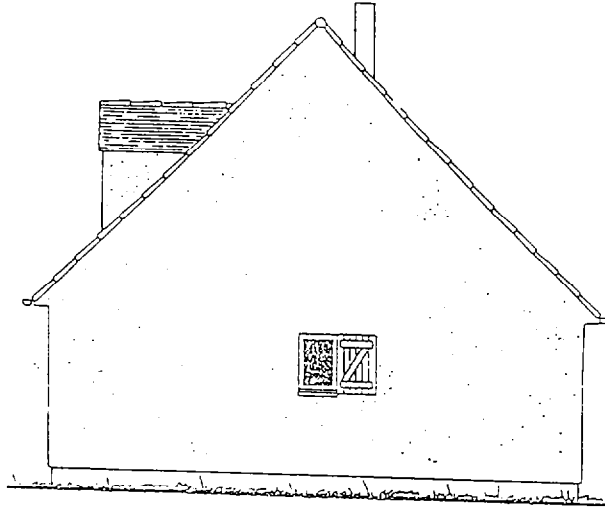
FACADE PRINCIPALE



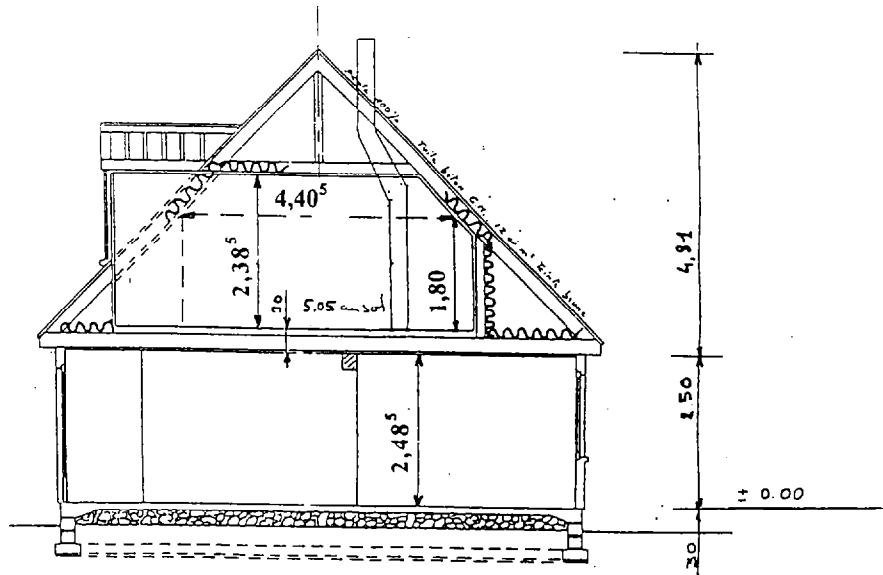
FACADE ARRIERE



PIGNON



COUPE VERTICALE A.A.



C.C.T.P.

LOT N° 5 PLATRERIE ISOLATION

GENERALITES :

Les travaux du présent lot sont soumis à la réglementation des documents au chapitre des généralités et plus particulièrement en ce qui concerne les cloisons et plafonds aux D.T.U. n° 20 25.1 - 25.31 - 25.222 et 58.1.

La qualité des matériaux sera conforme aux Normes Françaises correspondantes. Les certificats de garantie et de provenance pourront être exigés par l'architecte et les matériaux soumis à essais par le bureau de contrôle.

Les enduits seront exécutés sans nu ni repères. Une règle de 2,00 m appliquée sur l'enduit ne doit pas faire apparaître de points saillants ou en retrait supérieur de 10 mm.

Les plâtres morts ou de dureté insuffisante seront refusés.

L'entrepreneur du présent lot devra pendant la durée des travaux prendre toutes les dispositions pour assurer la protection efficace des sols, le nettoyage complet et l'enlèvement des gravois, les chapes étant surfacées pour recevoir des revêtements collés.

MATERIAUX UTILISES :

Les matériaux entrant dans la réalisation des travaux du présent lot sont les suivants :

- Plâtre fin de construction « PFM 2N » en sous face des planchers hauts du rez de chaussée et pour la poutre B.A.
- Panneaux isolant 1 face plâtre cartoné 90 + 10 mm.
- Cloisons sèches de type « PPAM » de 50 mm d'épaisseur.
- Ossature métallique et tous renforts pour cloisons placostil.
- Plaques à peindre type PLACOPLATRE BA 13.
- Feutre IBR laine de verre avec ou sans par vapeur.
- Supports et suspentes métalliques pour plafonds et rampants.
- Arêtes.
- Bandes microperforées pour marouflage entre plaques.
- U plastique pour pièces humides.
- Bandes phaltex.
- Enduit spécial et colle.
- Carreaux de plâtre de 50 mm.

TRAVAUX COMPRIS :

L'ensemble des travaux comprend après traçage :

- La pose des huisseries.

ENDUIT LISSE AU PLATRE :

Enduit plâtre traditionnel à la main avec des plâtres fin de construction. (PFM 2N)

⇒ **LOCALISATION :** En sous face du plancher haut du R.D.C, poteaux et poutres : Epaisseur 1 cm.

ARETES :

La protection des arêtes sera assurée sur toute la hauteur par des cornières métalliques ou plastiques.

CLOISONS DE DISTRIBUTION SECHES :

En « PLACOPLAN de chez PLACOPLATRE » (type P.PAN 50).

La pose sera faite en suivant les instructions générales de pose du fabricant en ce qui concerne les liaisons (semelles, rails, taquets), les fixations et encastrement des éléments du second oeuvre, etc...

Dans les pièces humides, pose sur profil en U en P.V.C.

Finition par garnissage, bandes microperforées et enduit spécial.

CARREAUX DE PLATRE DE 50 mm :

Élévation des cloisons sous limons et crémaillères d'escalier, après pose des escaliers, ainsi que le placard de la chambre 2.

Compris protection des bois et nettoyage.

⇒ **LOCALISATION :** *Toutes les cloisons de distribution.*

ISOLATION VERTICALE EN DOUBLAGE :

Le doublage des murs extérieurs sera réalisé en panneaux type « POLYPLAQUE » de 90 + 10 composés d'une plaque de plâtre cartonné de 10 mm et d'une plaque de mousse polystyrène de 90 mm.

Ces panneaux sont appliqués sur les murs au moyen de colle spéciale par plots de 10 mm d'épaisseur maximum.

En partie haute, un cordon continu de colle sera prévu pour éviter la circulation d'air dans le vide pour assurer une protection thermique sans défaut.

Garnissage des joints, bandes microperforées marouflées à l'enduit spécial.

Le jeu en partie basse sera garni avec la même épaisseur d'isolant complété par un enduit fort pour éviter les ponts thermiques.

Les arêtes seront parfaitement dressées et protégées par des équerres plastiques posées à la colle.

La finition devra permettre les travaux de peinture tels que décrits dans le lot peinture.

⇒ **LOCALISATION :** Sur tout les murs en périphérie.

PLAFONDS SUSPENDUS HORIZONTAUX ET RAMPANTS :

Ils sont constitués de plaques à peindre de type BA 13.

Ces plaques sont fixées par vis autoforeuses à têtes fraisées sur des rails métalliques eux mêmes fixés à l'ossature bois par l'intermédiaire de suspentes spéciales clouées.

L'écartement des rails est de 0,60 m, les plaques sont posées à joints croisés.

Finition réalisée par bandes microperforées posées à l'enduit spécial.

⇒ **LOCALISATION :** Etage.

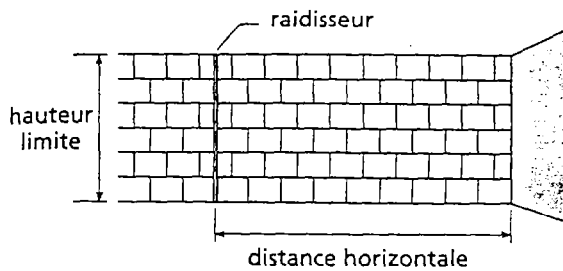
ISOLATION :

Au dessus des plaques à peindre, mise en place de 2 couches croisées de feutre IBR laine de verre de 200 mm d'épaisseur totale. La couche inférieure est munie d'un pare vapeur.

⇒ **LOCALISATION :** En plafond horizontaux, rampants, au droit des cloisons de redressement et sur plancher B.A. (voir plan de coupe).

3.2

Dimensions de la cloison



La cloison doit respecter des dimensions limites qui varient en fonction de l'épaisseur du carreau et de la distance horizontale entre les éléments raidisseurs (retours de cloison, poteaux, parois perpendiculaires).

Carreaux CAROPLATRE*	CAROPLATRE* STANDARD, HYDRO, SUPER HYDRO*, ALVEOLE, THD				CAROPLATRE* CARILIGHT*	
	4	5 et 6	7 et 8	10	7	10
Epaisseur (cm)	4	5 et 6	7 et 8	10	7	10
Hauteur standard (m)	2,60	2,60	3,00	4,00	2,60	3,00
Distance horizontale (m)	4,00	5,00	6,00	8,00	5,00	6,00

Il est possible de dépasser ces hauteurs et distances horizontales sous réserve que la surface entre les éléments raidisseurs soit respectée :

Carreaux CAROPLATRE*	CAROPLATRE* STANDARD, HYDRO, SUPER HYDRO*, ALVEOLE, THD				CAROPLATRE* CARILIGHT*	
	4	5 et 6	7 et 8	10	7	10
Epaisseur (cm)	4	5 et 6	7 et 8	10	7	10
Hauteur tolérée (m)		3,40	3,90	5,20	3,40	3,90
Distance horizontale limite (m)		5,75	6,90	9,20	5,75	6,90
Surface maxi entre les raidisseurs (m ²)		13	18	32	13	18

Exemple : des carreaux standard de 7 cm permettent de réaliser des cloisons jusqu'à 3,90 m de haut ou 6,90 m de long si la surface entre les raidisseurs ne dépasse pas 18 m². Si la hauteur de la cloison est de 3,90 m, la longueur sera de 4,50 m pour une surface entre raidisseurs de 18 m².

Des dépassements plus importants en hauteur sont possibles pour les carreaux d'une épaisseur supérieure ou égale à 6 cm. La surface maximale entre raidisseurs est alors différente. Se reporter au chapitre 5.4 "Cloison de grande hauteur".

DOCUMENT RESSOURCES 8/8